

Les femmes à l'oeuvre : récits de soldats

Autor(en): **L.E. / R. / A.R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **3 (1915)**

Heft 34

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250658>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cienne aimablement mise à la disposition du comité. Les cas de disparus, qui n'ont pas été retrouvés après trois mois de recherches par l'Agence des Prisonniers de Genève, sont renvoyés au bureau de Zurich, qui continue les recherches.

Les Femmes à l'œuvre

RÉCITS DE SOLDATS

Ce n'est pas pour nous mettre à l'unisson d'innombrables journaux, et publier à notre tour des « lettres du front » ou des « scènes d'hôpital » que nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs ces quelques extraits de récits de soldats, qui ne présentent en eux-mêmes, nous en convenons pleinement, aucun rapport avec la cause que nous défendons. Mais ils nous ont été transmis par une de nos compatriotes, M^{lle} M. G., sœur d'une de nos collaboratrices, l'une des infirmières les plus appréciées d'un grand hôpital de l'Est français, et il nous a semblé à les lire qu'ils constituaient une si touchante manifestation de reconnaissance pour le dévouement et la persévérance de femmes suisses travaillant au-delà de la frontière que nous n'avons pu résister au plaisir de les faire connaître à nos lecteurs. (Réd.).

...Une compagnie dont la mission est de reconnaître un village situé à deux kilomètres de celui où nous avons cantonné, se défile en « colonne par un » derrière le talus de la route nationale. Des tranchées construites pendant la nuit, perpendiculairement à la route, sont déjà occupées par une autre compagnie et une section de mitrailleuses. Deux cents mètres sont à peine franchis quand le « zim, zim » des balles dirigées sur les tranchées se fait entendre. L'ordre nous est donné de nous aplatis contre le talus et de rester immobiles. Un « zim » prolongé, puis un « krack » formidable... Ce sont maintenant les gros obus qui arrosent les environs de la route. Le village ne tardera pas à en recevoir quelques-uns, me dis-je. Je ne l'ai pas plutôt pensé qu'un grand fracas se fait entendre : la première maison s'effondre sous la poussée d'un énorme obus. Environ toutes les dix minutes, une habitation s'écroule. Je me fais aussi petit que possible en me recouvrant au mieux avec mon sac. La visière de mon képi est complètement enfoncée dans la terre et mes genoux portent une couronne boueuse. Deux heures se passent dans cette attitude, et toujours sifflent les balles au-dessus de nos têtes. Je crois le moment venu de me creuser un trou dans le talus, mais point d'outil. Les hommes qui sont à mes côtés en sont aussi dépourvus. Je leur avais cependant assez dit et répété de prendre les outils des morts que nous avions souvent trouvés, mais ces messieurs ne voulaient pas alourdir leur sac d'une charge qu'ils croyaient inutile... Juste récompense ! Un homme de liaison d'une compagnie voisine passe à ce moment au galop ; je l'interpelle, il me laisse sa pelle-bêche, je suis presque content. Vaillamment, et pour cause, je me mets à déblayer la terre qui était malheureusement assez ingrate. Et bientôt se trouve creusé devant moi un abri suffisant où je me tapis du mieux que je peux.

La rafale diminue légèrement, je me retourne et me couche sur mon sac. Il me vient alors à l'idée que quelques cigarettes gisent encore au fond de ma cartouchière parmi les paquets de cartouches, cigarettes bénies, envoyées par ma mère en cachette. Bien que l'amplitude de mes mouvements soit très limitée, je parviens à porter à mes lèvres un bâton de Maryland. Et me voilà regardant monter lentement dans l'air limpide et pur les légères et fines spirales de ma cigarette. C'était tantôt une poussée brusque, une ascension spontanée et une infinité de molécules qui s'envolaient rapidement ; tantôt comme un glissement silencieux de poussières d'un zéphyr azuré, tel un voile de mariée agité par une douce brise. Tout à coup, mes yeux se brouillent légèrement ; je n'entends plus le fracas de la canonnade, ni le crépitement des mitrailleuses ;

et, mystérieux phénomène, il me semble distinguer dans les contours d'une douceur infinie qui s'envolent... une forme blanche dont les traits à peine estompés d'abord s'esquissent de plus en plus... Qu'est-ce ? Un lit d'hôpital, un petit lit tout blanc où un blessé repose dans une béatitude complète, et sur ce lit se penche une seconde forme encore plus blanche que la première forme, qui va, vient, arrange les draps, borde la couverture... Ce qui me frappe le plus dans cette vision, c'est la douceur qui accompagne les gestes de la garde-malade ; chacun de ses mouvements est empreint d'amour et de sollicitude, et j'aperçois même sur ses lèvres un sourire de bienveillance, sourire qui paraît bercer mollement le moribond envolé momentanément dans le pays des rêves.

« Zim, zim, pif, paf ! » la fusillade me rappelle soudain à la réalité. Je me frotte les yeux, me demandant si vraiment j'ai dormi ou si je sors d'une hallucination. Hallucination, peut-être !... deux jours après j'étais blessé. L. E.

* * *

...Depuis la veille au soir, nous étions en cantonnement d'alerte. Le matin du 24 août, nous entendons distinctement le canon, et vers 10 heures, nous apercevons de nombreux petits éclairs et de petits nuages floconneux. A midi, en route... frémissement général de joie, mais aussi de gravité du moment.

Il est cinq heures. Par devant nous sur une colline, comme des chaînes qui avancent. Ce sont les Allemands. Je ne les distingue pas nettement, mais nos canons tirent, et la conclusion n'est pas difficile à tirer.

Le soleil se couche, le jour baisse. C'est de la joie et de l'impatience. A la nuit, une compagnie prend les avant-postes, et nous espérons que la nuit sera mouvementée... mais rien. Le soleil se lève. Les avoines se dorment. Le clocher de R... profile sa flèche sur le coteau, et rien ne laisserait supposer qu'un choc est imminent. A 8 heures enfin, je porte de la brigade à mon régiment l'ordre de marcher en avant. Je suis fier que le hasard m'ait conduit à porter ainsi le premier ordre. Patrouilles, compagnies déployées... irrésistible mouvement en avant, et nous voilà dans le feu de l'artillerie ennemie... Pour ma part je suis comme un agent de liaison avec le colonel. Trois fourriers, le caporal-clairon tombent à nos côtés... Peu importe. Il y a du soleil... et du vacarme, nous progressons toujours... A la tombée de la nuit, le spectacle était saisissant : canonnade, fusillade, cris des fantassins chargeant à la baïonnette. R... en feu, en arrière, des trainées rouges de villages en flammes... Puis la lune se leva. Les villages brûlaient toujours, et, pris de torpeur, bien que victorieux, nous essayons de compter ce qui restait de nos compagnies...

...Le lendemain nous traversons le champ de bataille de la veille. Dans un champ de betteraves, un de mes bons amis, sans blessure apparente... Plus loin des chasseurs à cheval, la face à terre, des chasseurs à pied dans la position du tireur... puis après on ne regarde plus... Puis ce sont des blessés allemands, les nôtres ont été enlevés pendant la nuit. Je vois en eux des malheureux, des victimes... J'eus même de la pitié pour eux, et je leur donnai à boire, et des mirabelles, des belles mirabelles, comme il y en a tant en Lorraine...

Puis un matin qu'il faisait aussi un joli soleil, j'ai été touché. Mon bulletin porte « plaie en seton à l'épaule droite, et plaie pénétrante thoraxo-abdominale. » Il y a huit mois que l'on me soigne. Je suis loin d'être guéri. J'ai déjà eu le bonheur d'être soigné par des infirmières suisses. Qu'il me soit permis de leur exprimer ma plus vive reconnaissance et toute mon admiration...

en tant que blessé et surtout en tant que Français. Qu'il me soit aussi permis d'adresser mon humble hommage de gratitude à la Suisse entière. Et plus que jamais mon cœur vibrera, lorsque à l'entrée dans ma Savoie, j'entendrai le soir les joyeux excursionnistes genevois chanter les hymnes de la Suisse libre, fière et bonne.

R.

* * *

...Je ne vous décrirai pas les péripéties de cette lutte qui est trop atroce à décrire. Seulement nous étions tous heureux de notre travail, car chacun avait fait son devoir. Nous venions de faire voir aux Allemands que le vieux sang gaulois coulait encore dans nos veines.

Voilà, ma petite infirmière pour vous un souvenir du « grand-père ». Vous pouvez être assurée que je garderai de vous un souvenir inoubliable, car j'ai toujours constaté que vous avez été d'un dévouement sans bornes pour vos blessés, et toujours un mot aimable à chacun. En outre, ce qui fait le charme de votre dévouement, c'est que vous avez quitté votre famille pour venir offrir vos bons services aux enfants de notre chère France. Merci des bons soins que vous avez donnés au « grand-père » pendant votre court séjour passé parmi nous. Votre départ va nous causer beaucoup de peine et de regrets, mais j'aurai toujours une reconnaissance éternelle pour ma petite infirmière suisse. Oh ! il ne faut pas faire attention à mon écriture, car un manchot n'est pas habile à écrire. Vive la Suisse !

A. R.

*blessé à Thann par une bombe
d'aéroplane.*

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

M^{me} HAUTESOURCE. — *Merveilleuses Aventures du prince Coccolet*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé S. A., éditeurs.

La question de la valeur pédagogique du conte de fées a été discutée souvent et résolue tantôt affirmativement, tantôt négativement, au contraire, par nombre d'éducateurs avisés. Pour n'en citer que quelques-uns, et non des moindres, Rousseau proscrit, dans l'éducation d'Emile, même les fables qui attribuent aux animaux la raison et la parole, parce qu'elles peuvent tromper les enfants. Mais M^{me} Necker de Saussure, tout en estimant que les fées sont absurdes, « trouve que tout peut passer à titre de folie. » M^{me} Arvéda Barine pense que le penchant enfantin pour le merveilleux se développe en sentiment religieux, et déclare coupable d'un crime de lèse-humanité quiconque aide à étouffer l'imagination de l'enfant ; tandis que M^{me} de Pressensé critique très justement le danger qu'il y a à amalgamer ainsi dans une imagination enfantine le palais des fées et le ciel, les génies et les anges, les enchanteurs et Dieu. La discussion reste donc ouverte, et M^{me} Hautesource se range parmi ceux qui prennent parti pour les fées et les animaux qui parlent, et qui ont confiance dans leur pouvoir éducatif. Car le prince Coccolet, dont elle nous conte les merveilleuses aventures, est né et a passé son enfance dans un palais enchanté, entouré d'un admirable jardin, où les fleurs et les fruits s'offrent d'eux-mêmes à ceux qui les méritent, pour devenir coupants comme verre et se hérissier d'épines acérées lorsqu'un maraudeur cherche à les atteindre, où des voix mystérieuses murmurent dans les branches et font entendre les plus sages conseils. Comment pour ne pas les avoir écoutées, le Prince Coccolet s'égare dans la forêt où règne le géant Cœur-des-Bois ; comment, pour y avoir écrasé d'innocentes bestioles, insectes, escarots et crapauds, il est condamné à passer en jugement, et comment les animaux à qui il a infligé de mauvais traitements viennent témoigner contre lui ; comment, après avoir été condamné à vivre « chez les bêtes qu'il a dédaignées et fait souffrir, jusqu'à ce qu'il ait compris que l'homme n'est leur maître que par la bonté » ; comment enfin, après avoir passé par une série d'épreuves chez les fourmis, les abeilles, les ânes, les chamois, les écureuils, etc., guidé par la petite fée Fleur-des-Mousses, le Prince Coccolet, corrigé et repentant, voit la fin de ses aventures, devient un grand et beau jeune homme, épouse Fleur-des-Mousses, et, selon la formule, « vit heureux et a beaucoup d'enfants. — c'est ce que raconte M^{me} Hautesource à ses

petits lecteurs, en un récit alerte et vivant, entremêlé de gracieuses descriptions et d'utiles leçons d'histoire naturelle. Ajoutons que le Prince Coccolet nous est présenté par MM. Delachaux et Niestlé, dans un élégant volume cartonné, d'une impression soignée, illustré de six dessins en couleurs de J. Geisseler, et que, comme nous l'écrivait M^{me} Hautesource, « auteur, dessinateur, éditeur, tout est suisse, ce qui dénote une singulière dose de courage et de confiance par le temps qui court ! » Pour cette raison et pour d'autres encore, souhaitons bonne chance au *Prince Coccolet*. M.-E. G.

* * *

Dr L. HERSCH, privat-docent à l'Université de Genève : *La mortalité chez les neutres en temps de guerre*. 1 broch. avec 4 diagrammes hors texte. Genève, Paris et Bâle, 1915.

Frappé de constater que la guerre, qui touche à toutes les manifestations de l'esprit humain, n'a encore jamais été étudiée au point de vue démographique, M. Hersch s'est attaché à combler cette lacune en établissant, d'après les registres de l'état-civil, le mouvement démographique de la population dans divers pays. C'est de cette étude d'ensemble qu'il a détaché sa brochure sur *l'influence de la guerre moderne sur la mortalité des pays neutres*, estimant que ce sujet présentait un intérêt immédiat, d'ordre non seulement théorique, mais aussi pratique.

En effet, les recherches statistiques de l'auteur lui ont prouvé que *l'augmentation de la mortalité est sensible, durant une guerre, dans les pays neutres*, spécialement dans les petits pays limitrophes des Etats belligérants (comme c'est le cas pour la Suisse en 1914-15). C'est ainsi que, dans la guerre austro-prussienne de 1866, l'augmentation de la mortalité a été pour la Hollande de 12 %, pour la Belgique de 24 %, alors qu'elle ne l'était que de 25 % pour la Prusse, Etat belligérant. En 1870-71, elle a été de 57 % pour la Hollande, de 50 % pour la Belgique, et pour la Suisse de 40 % environ. La guerre de 1870 a donc coûté à la Suisse, qui n'y a pas participé, à peu près 20.000 vies ! Pendant ce temps, l'augmentation de mortalité en Prusse et en France était respectivement de 40 et 60 % !

Ces chiffres sont loin d'être rassurants, et l'on voudrait que l'auteur exposât plus au long les causes de cette augmentation inquiétante de mortalité dans des pays qui n'ont pas eu à tirer un coup de fusil. Faut-il les voir, comme il l'indique brièvement, dans la perturbation des relations économiques, le chômage, le renchérissement de la vie, la misère ? Les épidémies n'entreraient-elles pas aussi en ligne de compte ?

Poussant plus loin ses recherches, M. Hersch a établi, *par sexe et par âge*, quelles sont les couches de la population qui souffrent le plus de cette augmentation de mortalité. Or, elle se partage à peu près exactement entre les hommes et les femmes. En 1870-71, les femmes forment le 47 % des décès dus à la guerre dans les Pays-Bas, le 45 % en Belgique, et le 41 % en Suisse. « C'est donc « une erreur, écrit M. Hersch, de prétendre que les femmes sont « entièrement exemptes de l'impôt du sang, puisque la partie indienne de cet impôt, de beaucoup la plus lourde, est répartie d'une « façon presque égale entre les deux sexes. » Voilà, enfin, des chiffres à opposer à l'éternel argument : les femmes ne se battent pas, donc elles ne sont pas des citoyens. Non. Les femmes meurent de la guerre autant que les hommes dans les pays neutres ; et quant aux autres, qu'il me soit permis de rappeler ici la statistique établissant que, durant la guerre du Transvaal, il est mort moins de soldats qu'il ne meurt, dans le même laps de temps, de femmes en couches ou par suites de couches. — Quant à la répartition par âge des décédés, c'est de 0 à 5 ans que l'augmentation de la mortalité est la plus forte. Pendant la guerre de 1870-71, le 46 % des décès causés par la guerre était formé par des enfants de cet âge, en Belgique ; en Hollande, le 62 %, et en Suisse le 32 %. La proportion est sensiblement plus faible en ce qui concerne la catégorie suivante des âges les plus atteints par l'excès de mortalité dû à la guerre, soit les vieillards de plus de 85 ans. Ceci s'expliquerait-il par le fait que les petits enfants sont plus touchés dans leur alimentation par les conséquences économiques de la guerre, plus sensibles aussi aux épidémies ? Notons en passant qu'au point de vue de la mortalité, ce sont, comme le dit M. Hersch, « les hommes qui constituent le sexe faible », et cela même au point de vue de la mortalité infantile (il y a plus de morts-nés masculins que féminins), pour lequel on ne peut pourtant pas invoquer le fait d'une vie plus agitée, plus exposée, plus usante pour l'homme que pour la femme. Alors ?...